

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quatrième session**

Bangkok, 11-16 mai 2018

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales : statistiques**Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa treizième session***Résumé*

La treizième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Chiba (Japon) les 4 et 5 décembre 2017. Au cours de la session, le Conseil a examiné les activités et les réalisations de l'Institut en 2017, notamment les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan stratégique pour 2015-2019, ainsi que sa situation administrative et financière.

Le Conseil a pris note des progrès réalisés dans l'exécution du programme de travail et a félicité l'Institut pour les bons résultats obtenus en 2017. L'organisation de 22 stages et ateliers a permis à 831 statisticiens du secteur public et fonctionnaires ministériels de 64 pays et institutions d'être formés en vue de l'amélioration de la qualité de leur production statistique, laquelle a été par conséquent plus largement utilisée dans le cadre de la planification pour le développement, de l'élaboration des politiques et du suivi des progrès accomplis sur la voie des objectifs de développement durable. Le Conseil a exprimé sa gratitude à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour avoir pourvu les postes vacants de l'Institut, tout en reconnaissant la situation déficitaire de l'Institut et en encourageant les États membres à augmenter leurs contributions. Il a également recommandé vivement de prendre les mesures ou les décisions voulues pour corriger le déficit budgétaire de l'Institut escompté en 2018.

Le Conseil a approuvé le programme de travail et le plan financier de l'Institut pour 2018-2019. Il a également approuvé la création d'un groupe des Amis du Président qui serait chargé d'examiner la mise en œuvre du plan stratégique en cours et d'entreprendre l'élaboration du plan stratégique pour la période 2020-2024.

Le Conseil a pris bonne note des efforts déployés sans relâche par l'Institut pour répondre aux besoins de formation, notamment dans l'optique du suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, et a recommandé de poursuivre l'appui aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement de la région. Il a par ailleurs recommandé de centrer

* ESCAP/74/L.1

les formations offertes sur les éléments fondamentaux des statistiques officielles et sur des thèmes spécifiques dans le but de renforcer les capacités relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable, en faisant davantage appel aux formules d'apprentissage en ligne, d'apprentissage mixte et de formation de formateurs afin de favoriser le maintien des effectifs et d'accroître le nombre des bénéficiaires des formations.

Dans l'optique de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'action visant à la réalisation des objectifs de développement durable, le Conseil a recommandé que l'Institut renforce les capacités dans des domaines tels que les statistiques relatives aux changements climatiques, la qualité des statistiques officielles, l'utilisation de sources de données administratives, les statistiques aréolaires et les possibilités d'utilisation des mégadonnées.

Le Conseil a pris note avec une profonde satisfaction du haut niveau d'appui fourni à l'Institut par le Gouvernement du Japon, pays hôte, sous la forme de contributions en espèces et en nature, et a indiqué qu'il était indispensable de maintenir cet appui.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

A. Recommandations et décisions

1. Le Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique salue l'action continuellement menée par l'Institut pour répondre aux besoins de formation et recommande de poursuivre l'appui aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement de la région. Ces formations devraient porter sur les éléments fondamentaux des statistiques officielles et sur des thèmes spécifiques dans le but de renforcer les capacités relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable, en faisant davantage appel aux formules d'apprentissage en ligne, d'apprentissage mixte et de formation de formateurs afin de favoriser le maintien des effectifs et d'accroître le nombre de bénéficiaires des formations.

2. Dans l'optique de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'action visant à la réalisation des objectifs de développement durable, le Conseil recommande que l'Institut renforce les capacités dans des domaines tels que les statistiques relatives aux changements climatiques, la qualité des statistiques officielles, l'utilisation de sources de données administratives, les statistiques aréolaires et les possibilités d'utilisation des mégadonnées.

3. Le Conseil note l'importance de dispenser des formations à différents niveaux de compétence statistique à l'intention notamment du personnel des bureaux infranationaux et de personnes ne relevant pas des organismes nationaux de statistique.

4. Le Conseil recommande que l'Institut, dans ses fonctions de secrétariat du Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique, travaille avec les membres de ce Réseau à la conception de mécanismes permettant d'agrégier les formations relatives aux statistiques officielles dans la région.

5. Afin d'améliorer la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire dans le domaine de la formation statistique, le Conseil recommande à l'Institut de faciliter l'échange de matériel de formation déjà mis au point par les États membres.

6. Le Conseil recommande également que l'Institut fasse appel aux compétences nationales, dont celles offertes par les représentants de la Fédération de Russie, de l'Inde, du Japon, du Népal, de la République de Corée, de Sri Lanka et de la Banque asiatique de développement (BAsD).

7. Le Conseil approuve le programme de travail et le plan financier de l'Institut pour 2018-2019 et prend note des diverses suggestions faites à propos de la réorientation des stages, notamment l'introduction de programmes de formation fondés sur la recherche.

8. Le Conseil recommande que l'Institut collabore avec les instituts de formation statistique, les institutions universitaires et les universités de la région dans l'exécution des programmes de formation.

9. Le Conseil prend note de la proposition du représentant de la République de Corée concernant l'organisation conjointe des programmes de formation relatifs aux objectifs de développement durable et aux mégadonnées.

10. Reconnaissant la nécessité de renforcer les capacités statistiques des systèmes statistiques nationaux pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, le Conseil recommande aux États membres d'accorder un rang de priorité élevé aux programmes de formation à la statistique dans l'enquête annuelle sur les besoins de formation menée par l'Agence japonaise de coopération internationale.

11. Reconnaissant que le plan stratégique de l'Institut est un document évolutif, le Conseil convient d'établir d'ici à mars 2018 un groupe des Amis du Président composé des représentants de sept États membres au maximum. Ce groupe ferait le point sur les progrès accomplis dans l'exécution du plan stratégique pour 2015-2019 et élaborerait le plan stratégique pour 2020-2024 dans le but de mieux répondre aux priorités de formation aux niveaux national, sous-régional et régional aux fins du renforcement des capacités relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable. Les Amis du Président opéreront principalement par l'échange de courriels et par téléconférences. La composition de ce groupe sera déterminée dans les prochains mois.

12. Le Conseil exprime sa gratitude à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour avoir pourvu les postes vacants à l'Institut, tout en prenant note de la situation déficitaire de l'Institut et en encourageant les États membres à augmenter leurs contributions.

13. Notant les suggestions faites par les représentants du Japon et de la République de Corée, le Conseil a prié instamment l'Institut de prendre les mesures ou les décisions voulues pour corriger le déficit budgétaire de l'Institut escompté en 2018.

14. Le Conseil recommande à l'Institut d'étudier la possibilité de mettre sur pied un système en ligne pour l'échange d'informations sur les meilleures pratiques adoptées par les pays pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

15. Le Conseil se déclare favorable aux initiatives en rapport avec le cinquantième anniversaire de l'Institut, tout proche, qui permettraient d'améliorer sa visibilité et d'élargir sa base d'appui.

16. Le Conseil décide de tenir sa quatorzième session à Bangkok durant la première semaine de décembre 2018.

B. Remerciements

17. Le Conseil prend note avec une profonde satisfaction des contributions et du haut niveau d'appui apportés à l'Institut par le Gouvernement du Japon, pays hôte, notamment les contributions en espèces et en nature fournies par son Ministère des affaires intérieures et de la communication et par l'Agence japonaise de coopération internationale.

18. Le Conseil exprime aussi sa reconnaissance aux parties suivantes :

a) Les membres et membres associés de la CESAP pour les contributions en espèces versées à l'Institut en 2017 ;

b) L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le partenariat collaboratif pluriannuel engagé au titre du Plan d'action régional Asie-Pacifique pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales ;

c) Les Gouvernements de l'Azerbaïdjan, de la République islamique d'Iran et de la République de Corée pour avoir mis en commun des ressources en faveur de l'organisation de formations régionales et pour leur collaboration en la matière ;

d) Les partenaires régionaux et internationaux de développement de la statistique qui ont collaboré avec l'Institut pour organiser des formations et mettre à disposition des spécialistes-conseils, à savoir : la Division de statistique de la CESAP ; l'Organisation internationale du Travail (OIT) ; le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle ; le Centre de recherches conjoncturelles suisse (KOF) ; la Communauté du Pacifique ; la Division de statistique du Secrétariat ; le réseau « Les femmes et l'emploi dans le secteur informel : mondialisation et organisation » ; et la Banque mondiale.

II. Compte rendu des travaux

A. **Table ronde : le rôle de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique dans la mise en œuvre du cadre mondial d'indicateurs pour la réalisation des objectifs et cibles de développement durable inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030**

(Point 2 de l'ordre du jour)

19. À l'occasion d'une table ronde à laquelle ont pris part des membres du Conseil d'administration ainsi que des observateurs, les participants ont exprimé leurs points de vue sur le rôle de l'Institut dans la mise en œuvre du cadre mondial d'indicateurs pour le suivi des cibles des objectifs de développement durable.

20. Il a été proposé que l'Institut mette l'accent sur l'élaboration de formations en ligne afin d'accroître le nombre de bénéficiaires et d'en faire profiter un grand nombre de personnels statistiques dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le représentant de la Fédération de Russie a fait observer qu'il y avait lieu de moderniser le mécanisme d'offres de formations statistiques et que la formation de base aux statistiques devrait se faire en ligne. Faisant bon accueil à cette proposition, le représentant de la Chine a ajouté que cela profiterait à un grand nombre de personnels statistiques des bureaux provinciaux. Le représentant des Maldives a suggéré d'élaborer plus rapidement les cours en ligne dans tous les domaines. Le représentant de la BAsD a informé de l'existence de divers programmes d'apprentissage

disponibles en ligne, mis au point par la Banque mondiale et d'autres organismes.

21. Pour accélérer la formation des statisticiens de la région, une coopération multilatérale Nord-Sud, Sud-Sud et intrarégionale était nécessaire. À cet égard, il y avait lieu de constituer une plateforme en ligne pour le partage des données d'expérience des bureaux nationaux de statistique sur les questions relatives à l'élaboration de méthodologies sur les indicateurs des objectifs de développement durable. Le représentant de la Chine a relevé la nécessité de se mettre en relation avec les organisations internationales afin d'inviter leurs experts à participer aux programmes de formation concernant les catégories I et II des indicateurs mondiaux des objectifs de développement durable.

22. Le représentant du Japon a fait ressortir la nécessité d'élargir la coopération dans le domaine du renforcement des capacités, dans lequel l'Institut jouait un rôle primordial. Il s'est également félicité du travail accompli par le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique dans le domaine du renforcement des capacités en collaboration avec l'Institut. Les représentants de la Fédération de Russie, de l'Inde, du Japon et de Sri Lanka ont proposé de mettre à la disposition de l'Institut des spécialistes-conseils ayant une longue expérience dans divers domaines de la statistique. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP les a remerciés d'offrir cet appui.

23. Le représentant des Maldives a fait état de la nécessité de collaborer avec des entités comme les universités et les instituts de la fonction publique, et proposé que l'Institut mette l'accent sur les activités de formation de formateurs de manière à en faire bénéficier plus largement le personnel statistique.

24. Pour relever le défi de la compilation des données relatives à un grand nombre d'indicateurs des objectifs de développement durable, il a été recommandé d'utiliser pleinement et efficacement les données administratives. Les représentants de la Géorgie, des Îles Salomon, du Vanuatu et du Viet Nam ont prié l'Institut de contribuer à l'amélioration de la qualité des données administratives en assurant la formation du personnel. Le représentant des Philippines a fait état de la nécessité de mettre en place des écosystèmes de données pour l'utilisation des données administratives relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable.

25. Le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable était devenu particulièrement complexe en raison de la prise en compte d'un certain nombre d'indicateurs relatifs à l'environnement. Il y avait un besoin accru d'activités de formation aux statistiques relatives à l'environnement, s'agissant notamment du Système de comptabilité économique et environnementale et des statistiques relatives aux océans. Ce besoin avait été relevé particulièrement par les représentants des Îles Salomon et du Vanuatu en raison de la nécessité d'établir des statistiques sur les changements climatiques.

26. L'utilisation de méthodologies nouvelles et innovantes et de nouvelles sources de données était importante et il y avait lieu d'assurer des activités de formation régulières à cet égard. Le représentant du Népal s'est déclaré disposé à partager des données d'expérience concernant la mesure des multiples aspects de la pauvreté, l'enquête sur les toxicomanes, la plateforme électronique pour le recensement économique et l'enquête sur les changements climatiques. Le représentant de l'Indonésie a proposé l'organisation d'une

formation à l'utilisation d'évaluations aréolaires et à l'analyse des mégadonnées, suggestion à laquelle s'est rallié le représentant du Vanuatu. Le représentant du Myanmar a indiqué qu'il était nécessaire d'organiser une formation en infographie.

27. Le représentant de la République démocratique populaire lao a précisé que la formation à l'utilisation des classifications statistiques internationales était très importante pour la collecte de données précises ainsi que pour effectuer des comparaisons internationales en bonne et due forme.

B. Questions découlant de la douzième session du Conseil d'administration

(Point 3 de l'ordre du jour)

28. Le Conseil d'administration était saisi d'un document sur les questions découlant de la douzième session du Conseil (E/ESCAP/SIAP/GC(13)/1). Il a pris note avec satisfaction des mesures mises en œuvre et de l'état d'avancement des diverses questions soulevées.

29. Le représentant du Japon a expliqué que les formations dispensées par l'Agence japonaise de coopération internationale visaient à conférer aux fonctionnaires les connaissances statistiques de haute qualité nécessaires pour leurs fonctions officielles. Rappelant que l'Agence se mettait en rapport avec les pays chaque année aux environs du mois d'août, il a instamment prié les pays de contacter leur organisme de coordination technique (généralement le Ministère des affaires étrangères) et d'accorder un rang de priorité élevé aux programmes de formation conduits par l'Institut et l'Agence.

C. Rapport du Directeur de l'Institut

(Point 4 de l'ordre du jour)

30. Le Conseil d'administration était saisi du rapport du Directeur de l'Institut au Conseil à sa treizième session (E/ESCAP/SIAP/GC(13)/2).

31. Le Directeur a présenté les principaux résultats et réalisations de l'Institut en 2017 ainsi qu'un résumé de sa situation financière et administrative. Il a présenté le programme de travail pour 2018-2019, qui avait été établi en concordance avec le plan stratégique de l'Institut pour 2015-2019.

1. Principaux résultats et stratégies d'exécution

32. Le Directeur a indiqué que l'Institut avait vocation à renforcer les capacités des pays membres et membres associés et des économies en transition à recueillir, analyser et diffuser les statistiques et à produire dans les délais des statistiques de haute qualité utilisables pour la planification du développement économique et social. L'Institut avait aussi pour mission de renforcer les moyens de formation des institutions nationales des pays membres. Le Directeur a déclaré que le principal objectif de l'Institut en 2017 avait été de renforcer les capacités des pays membres pour leur permettre de produire des statistiques de haute qualité relatives aux indicateurs de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il a ajouté que cet objectif resterait une priorité pour l'Institut dans les années à venir.

33. L'Institut avait organisé 22 stages de formation, ateliers et séminaires auxquels avaient participé 831 personnes de 64 pays. Ces formations allaient du niveau élémentaire au niveau avancé et portaient sur les statistiques économiques, sociales, agricoles et environnementales. Elles concernaient

également les méthodes statistiques, la collecte de données et l'établissement de registres des entreprises.

34. De nouvelles formations avaient été mises en place, portant sur des sujets tels que les entretiens individuels assistés par ordinateur, les statistiques sur le secteur des services, sur le secteur informel et sur les changements climatiques en rapport avec les objectifs de développement durable.

35. Durant l'année écoulée, les travaux avaient été menés à bien conformément au plan stratégique de l'Institut et à l'approbation donnée par le Conseil à sa session antérieure.

36. La stratégie d'exécution des programmes de formation reposait également sur les besoins des pays. L'Institut avait poursuivi sa collaboration avec les bureaux de statistique et les instituts de formation. Les partenariats avaient permis de mettre en commun les compétences techniques et d'améliorer la rentabilité, grâce à l'organisation et à la réalisation conjointes de stages de formation. Tous les stages étaient menés en gardant à l'esprit les indicateurs des objectifs de développement durable dans le domaine des statistiques économiques, sociales et environnementales. Des modèles de partenariats fructueux avaient été définis grâce à la collaboration avec la Communauté du Pacifique et la Banque mondiale concernant les entretiens individuels assistés par ordinateur ; avec la Division de statistique du Secrétariat et le Centre de recherches conjoncturelles suisse (KOF) au sujet des statistiques du secteur des services ; avec l'OIT et le réseau « Les femmes et l'emploi dans le secteur informel : mondialisation et organisation » dans les domaines des statistiques du secteur informel et des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ; avec la Division de statistique de la CESAP à propos des statistiques relatives aux changements climatiques ; et avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle concernant les stratégies nationales pour le développement des statistiques dans le contexte de la compilation des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

37. L'Institut avait donné un degré de priorité élevé à l'amélioration des systèmes d'apprentissage en ligne et du matériel de formation et avait poursuivi la reconfiguration de sa plateforme d'apprentissage en ligne. Il avait continué de passer en revue les formations et le matériel didactique dans le but d'améliorer ce matériel et de hiérarchiser les sujets traités dans la perspective de la gamme de formations qui serait offerte en ligne.

2. Gestion et administration

a) Ressources humaines

38. Le Directeur a indiqué qu'à la date du 2 octobre 2017, l'Institut fonctionnait avec onze fonctionnaires à temps plein, dont sept postes de la catégorie des administrateurs : un directeur (D-1), un directeur adjoint (P-5), un statisticien/chargé de cours principal (P-5) et quatre statisticiens/chargés de cours (un P-4 et trois P-3). Les quatre autres fonctionnaires appartenaient à la catégorie des services généraux : un assistant à la formation (G-6), un assistant administratif (G-6), un assistant à la gestion des programmes (G-5) et un assistant de secrétariat (G-5). Tous les postes au sein de l'Institut avaient été pourvus.

b) Ressources financières

39. Le Directeur a indiqué qu'à la date du 30 septembre 2017, le solde des fonds de l'Institut s'élevait à 4 124 683 dollars, calculé comme suit : un montant total des recettes de 2 293 748 dollars, moins les dépenses s'élevant à 1 894 543 dollars, plus le solde des fonds de 3 725 478 dollars au 1^{er} janvier

2017. Il a demandé aux représentants d'apporter le soutien voulu aux activités de l'Institut.

40. Le représentant de la Chine a insisté pour que davantage de fonctionnaires aient accès aux formations en ligne de l'Institut.

41. Le représentant du Japon a déclaré que l'Institut enregistrerait un déficit budgétaire en 2017, dû principalement à l'augmentation des dépenses de personnel suite à la modification du tableau des effectifs entre 2016 et 2017, et que ce déficit se creuserait dans les prochaines années du fait de l'augmentation des salaires du personnel. Il a par conséquent été demandé de revoir le tableau des effectifs, sans procéder à une réduction du nombre des chargés de cours, en prenant pour référence la composition des effectifs dans le passé, et d'apporter les modifications nécessaires d'ici à juin 2018.

42. Les représentants de la République de Corée ont marqué leur accord avec les déclarations du représentant du Japon et se sont déclarés préoccupés, en ajoutant qu'ils en feraient part à leurs autorités pour qu'elles envisagent éventuellement de revoir les contributions à l'Institut. Ils ont en outre précisé que les dépenses de personnel ne devraient pas dépasser les contributions du Gouvernement hôte et ont demandé que l'Institut équilibre son budget comme souhaité par le représentant du Japon de façon que les contributions des autres États membres servent à financer les programmes de formation.

D. Programme de travail et plan financier pour 2018-2019

(Point 5 de l'ordre du jour)

43. Le Conseil d'administration était saisi du programme de travail et du plan financier de l'Institut pour 2018-2019 (E/ESCAP/SIAP/GC(13)/3). Le plan stratégique pour 2015-2019 continuerait d'être mis en œuvre dans le cadre du programme de travail. Au titre de ce plan stratégique, les produits et les activités principales du programme de travail tendraient à l'obtention de trois résultats : a) perfectionnement des connaissances et des compétences des fonctionnaires et statisticiens des administrations publiques pour leur permettre d'établir, d'analyser et de gérer des statistiques officielles de grande qualité, utiles pour mesurer les progrès accomplis sur la voie du développement durable et inclusif ; b) renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux pour qu'ils soient à même de dispenser des formations statistiques appropriées ; et c) renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux afin de promouvoir et de mobiliser les appuis pour le développement de la statistique.

1. Objectifs et stratégies du programme de travail pour 2018-2019

44. Le Directeur a déclaré que les stages de formation, les ateliers, les séminaires, les activités de développement des formations et le calendrier provisoire proposés avaient été présentés conformément aux résultats et aux produits définis dans le plan stratégique de l'Institut pour 2015-2019 et la feuille de route régionale.

2. Plan financier pour 2018-2019

45. Le Directeur a déclaré que, pour réaliser le programme de travail pour 2018-2019, l'Institut devrait assurer 27 stages de formation, séminaires et ateliers par an. Leur coût était estimé à 757 000 dollars en 2018 et à 693 000 dollars en 2019. Le déficit de financement escompté devrait être comblé grâce à des partenariats de collaboration, notamment pour le

financement du voyage et de l'indemnité journalière de subsistance de certains experts ou participants.

46. Le représentant de la République de Corée a demandé qu'à partir de 2018, certains stages régionaux sur les objectifs de développement durable et les mégadonnées soient menés en collaboration avec le Gouvernement de la République de Corée. Il a également demandé que ce dernier prenne la direction de la planification et de l'enseignement du programme, en consultation avec l'Institut, conformément au souhait de son Gouvernement de diffuser son savoir-faire dans la production de statistiques à l'aide de méthodes innovantes en matière de données administratives et de mégadonnées, et en faisant appel à ses statisticiens, professeurs de statistique et experts dans des domaines connexes. Il a en outre demandé à incorporer cette requête dans le programme de travail et le plan financier de l'Institut pour 2018-2019 dans l'optique de la poursuite de la collaboration et des contributions, en ajoutant que des discussions plus poussées auraient lieu à ce sujet en temps utile.

47. Le représentant des Maldives a prié l'Institut d'organiser des stages de formation à l'échelon des pays et de déterminer des domaines de recherche et d'études de suivi après chaque formation.

48. Le représentant du Vanuatu a demandé à l'Institut de collaborer avec l'Université du Pacifique Sud et a offert d'indiquer un interlocuteur.

49. Le représentant du Timor-Leste a demandé l'organisation de stages de formation à l'échelon des pays et indiqué qu'il serait possible de coordonner la formation d'autres fonctionnaires ministériels aux statistiques. Cette demande avait pour but d'assurer que ces fonctionnaires aident le bureau national de statistique à fournir et à compiler les données nécessaires pour les indicateurs des objectifs de développement durable.

50. Le représentant de la République démocratique populaire lao a demandé l'organisation de stages de formation à l'échelon des pays, la formation de formateurs pour les stages relatifs aux objectifs de développement durable et des directives pour la réalisation du recensement agricole de 2019 qui seraient utiles pour les programmes de formation de son pays spécialisés dans ce domaine.

51. Le représentant de Sri Lanka a mentionné cinq modules statistiques utiles pour la formation à l'échelon local et précisé qu'ils pourraient être développés pour les formations au niveau international. Le Gouvernement prévoyait de dispenser une formation sur la manière de rédiger des rapports de recherche et se chargerait de trouver des professeurs sri-lankais et de les mettre en relation avec le personnel international chargé des programmes de formation.

52. Le représentant du Japon a communiqué les résultats des évaluations des besoins de formation menées par l'Agence japonaise de coopération internationale pour 2017 : 16 pays ont demandé que la priorité soit accordée au stage de formation de groupe sur la théorie et la pratique de la statistique officielle pour le suivi des objectifs de développement durable ; 13 pays ont fait cette demande pour le stage de formation de groupe sur l'analyse statistique des indicateurs des objectifs de développement durable ventilés pour les politiques de développement inclusif ; et 7 pays ont demandé à donner la priorité au stage de formation de groupe sur les innovations dans l'utilisation des nouvelles sources de données et des méthodologies pour les statistiques relatives aux objectifs de développement durable. L'Agence envisageait d'organiser ces trois stages en collaboration avec l'Institut au cours de l'année

budgétaire 2018 (avril 2018-mars 2019). Le représentant du Japon a demandé aux pays de conférer un rang de priorité élevé aux stages conduits conjointement par l'Institut et l'Agence et d'être attentifs car le Ministère japonais des affaires étrangères pourrait, d'ici la fin de 2017, inviter les pays demandeurs à désigner des candidats pour ces stages.

53. Les représentants du Japon ont aussi indiqué que leur Gouvernement projetait de tenir le Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe en collaboration avec la Division de statistique du Secrétariat et profiterait de cette occasion pour apporter son concours aux activités de formation de l'Institut relatives aux statistiques ventilées par sexe.

54. Le Directeur a invité les participants à faire appel aux représentants résidents de l'ONU et aux équipes de pays des Nations Unies pour appuyer le parrainage des candidats aux programmes de formation de l'Institut.

E. Programme de travail pour l'élaboration du plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024

(Point 6 de l'ordre du jour)

55. Le Conseil d'administration était saisi du document sur l'élaboration du plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024 (E/ESCAP/SIAP/GC(13)/4).

56. Le Directeur a expliqué le processus suivi pour établir le plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024 et indiqué que ce plan devait prendre en compte les nouveaux besoins de formation des pays membres aux fins du suivi des indicateurs des objectifs de développement durable, ce dont on n'avait pas une idée très précise au moment de l'établissement du plan stratégique pour 2015-2019.

57. En 2018, l'évaluation des besoins de formation serait synthétisée dans l'optique des indicateurs des objectifs de développement durable des États membres. Cette information serait communiquée aux membres du Conseil en 2018 afin de solliciter des orientations complémentaires concernant l'élaboration, en 2019, du plan stratégique pour 2020-2024.

58. Le Directeur a indiqué que le plan stratégique serait formulé en fonction d'un plan financier réalisable et des ressources disponibles.

59. Les pays étaient encouragés à se proposer pour faire partie du groupe des Amis du Président.

F. Questions diverses

(Point 7 de l'ordre du jour)

60. Les représentants de la Chine et des Maldives ont demandé que le matériel de formation, y compris les vidéos, soit archivé et téléchargé sur le site Web de l'Institut.

61. Le représentant de Sri Lanka a demandé à l'Institut de déterminer le niveau de connaissance statistique de référence pour les nouveaux statisticiens.

62. Le représentant des Tonga a demandé de partager les méthodologies utilisées pour compiler les indicateurs des objectifs de développement durable et, si possible, d'afficher sur le site Web de l'Institut un mode d'emploi pas à pas de ces méthodologies.

63. Le représentant des Maldives a demandé aux pays de communiquer des informations et d'apporter des contributions dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'Institut.

G. Date et lieu de la quatorzième session du Conseil d'administration (Point 8 de l'ordre du jour)

64. Le Conseil d'administration était saisi d'un document portant sur la date et le lieu proposés pour sa quatorzième session (E/ESCAP/SIAP/GC(13)/5).

65. Le Conseil a décidé de tenir sa quatorzième session à Bangkok durant la première semaine de décembre 2018.

H. Adoption du rapport du Conseil d'administration (Point 9 de l'ordre du jour)

66. Le 5 décembre 2017, le Conseil d'administration a approuvé la section I du présent rapport. Il a été convenu que le Directeur de l'Institut, en tant que Secrétaire du Conseil, établirait le rapport complet du Conseil sur sa treizième session pour soumission à la Commission à sa soixante-quatorzième session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

67. Le Conseil d'administration a tenu sa treizième session à Chiba (Japon), les 4 et 5 décembre 2017.

68. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a prononcé une allocution d'ouverture.

69. Le Directeur de l'Institut a officiellement ouvert la session.

B. Participation

70. Ont participé à la session les représentants du Gouvernement du Japon, pays hôte, et de six des sept membres élus du Conseil d'administration : Chine ; Fédération de Russie ; Inde ; Philippines ; République de Corée ; et Vanuatu. Le Pakistan n'a pas pu envoyer de représentant à la session.

71. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs : Afghanistan ; Cambodge ; Îles Cook ; Îles Salomon ; Géorgie ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Maldives ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; République démocratique populaire lao ; Samoa ; Sri Lanka ; Timor-Leste ; Tonga ; et Viet Nam.

72. Des représentants de l'Union internationale des télécommunications et de la BASD ont assisté à la session en qualité d'observateurs.

C. Élection du Bureau

73. Le Conseil d'administration a élu le Bureau ci-après par acclamation :

Présidente : M^{me} Josie Perez (Philippines)

Vice-Président : M. Naoki Makita (Japon)

D. Adoption de l'ordre du jour

74. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :
1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
 2. Table ronde : le rôle de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique dans la mise en œuvre du cadre mondial d'indicateurs pour la réalisation des objectifs et cibles de développement durable inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
 3. Questions découlant de la douzième session du Conseil d'administration.
 4. Rapport du Directeur de l'Institut.
 5. Programme de travail et plan financier pour 2018-2019.
 6. Programme de travail pour l'élaboration du plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024.
 7. Questions diverses.
 8. Date et lieu de la quatorzième session du Conseil d'administration.
 9. Adoption du rapport du Conseil d'administration.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale (en anglais seulement)</i>		
E/ESCAP/SIAP/GC(13)/1	Matters arising from the twelfth session of the Governing Council	3
E/ESCAP/SIAP/GC(13)/2	Report of the Director of the Statistical Institute for Asia and the Pacific to the Governing Council at its thirteenth session	4
E/ESCAP/SIAP/GC(13)/3	Work programme and financial plan of the Institute for 2018-2019	5
E/ESCAP/SIAP/GC(13)/4	Formulation of the 2020-2024 Statistical Institute's strategic plan	6
E/ESCAP/SIAP/GC(13)/5	Proposed dates of and venue for the fourteenth session of the Governing Council	8
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/SIAP/GC(13)/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
E/ESCAP/SIAP/GC(13)/L.2	Draft report (en anglais seulement)	9

Annexe II

**État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2017**
(en dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	2 359 348
Intérêts créditeurs	39 562
Recettes totales	2 398 909
<i>Moins : dépenses</i>	
	(2 610 515)
Solde net (déduction faite des dépenses)	(211 606)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2017	3 725 478
Remboursements aux donateurs	—
Solde au 31 décembre 2017	3 513 873

Annexe III

**État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2017, par élément de projet**
(en dollars des États-Unis)

	<i>Contributions générales – projet de développement des capacités</i>	<i>Plan d'action régional Asie-Pacifique pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	2 359 348	—	2 359 348
Intérêts créditeurs	36 033	3 529	39 562
Recettes totales	2 395 381	3 529	2 398 909
<i>Moins : dépenses</i>			
Solde net (déduction faite des dépenses)	(2 206 075)	(404 440)	(2 610 515)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2017	3 093 287	632 192	3 725 478
Remboursements aux donateurs	—	—	—
Solde au 31 décembre 2017	3 282 592	231 281	3 513 873

Annexe IV

**Contributions en espèces versées à l'Institut de statistique pour
l'Asie et le Pacifique au titre de l'appui institutionnel pour l'année
s'achevant le 31 décembre 2017**
(en dollars des États-Unis)

<i>Pays/zone</i>	<i>Année s'achevant le 31 décembre 2017</i>	<i>Année s'achevant le 31 décembre 2016</i>
Australie	151 327 ^a	—
Azerbaïdjan	—	—
Bangladesh	5 000	5 000
Bhoutan	1 000	1 000
Brunéi Darussalam	15 000 ^b	—
Cambodge	2 000 ^b	2 000
Chine	70 000	70 000
Fédération de Russie	15 000	30 000
Fidji	9 472	9 532
Hong Kong (Chine)	30 000	30 000
Inde	—	—
Indonésie	30 000	30 000
Iran (République islamique d')	15 000	15 000
Japon	1 783 700 ^b	—
Kazakhstan	5 000	5 000
Kiribati	10 000 ^c	—
Macao (Chine)	20 000	20 000
Malaisie	20 000	20 000
Maldives	—	—
Mongolie	7 600	—
Myanmar	1 000 ^d	—
Pakistan	15 000	14 893
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—	—
Philippines	—	36 750
République de Corée	56 000	54 500
Samoa	4 000 ^a	—
Singapour	15 000 ^b	15 000
Sri Lanka	10 000	10 000
Thaïlande	23 000	20 000
Timor-Leste	6 000 ^e	—
Tonga	15 000 ^f	—
Turquie	—	—
Tuvalu	—	—
Vanuatu	7 249 ^g	—
Viet Nam	17 000	15 000
Total	2 359 348	403 675

^a Dont 75 663 \$ et 2 000 \$ reçus en 2017 pour le paiement des contributions de 2018.

^b Somme reçue en 2017 pour le paiement des contributions de 2016.

^c Somme reçue en 2017 pour le paiement des contributions de 2015-2016.

^d Somme reçue en 2017 pour le paiement des contributions de 2015.

^e Dont 4 000 \$ reçus en 2017 pour le paiement des contributions de 2015-2016.

^f Dont 10 000 \$ reçus en 2017 pour le paiement des contributions de 2015-2016.

^g Dont 4 749 \$ reçus en 2017 pour le paiement des contributions de 2015-2016.